

MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES  
(CCTP)**

**Maître de l'ouvrage**

**ÉTAT - MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS**

**Conducteur d'opération**

**DIRECTION D'INFRASTRUCTURE DE LA DEFENSE DE CAYENNE**

**Objet de la consultation**

**Guyane (973) – REMIRE – BNDDC  
Travaux électriques dans les locaux techniques HT-BT et divers**

**Section technique n°2 – second-œuvre**

|                                                                        |   |
|------------------------------------------------------------------------|---|
| DISPOSITIONS GENERALES .....                                           | 3 |
| 1. OBJET DES TRAVAUX.....                                              | 3 |
| 1.1. Présentation de l'opération .....                                 | 3 |
| 1.2. Conditions relatives au marché.....                               | 3 |
| 1.2.1. Relevés à effectuer par le titulaire .....                      | 3 |
| 1.2.2. Plans et documents à fournir pour l'exécution du chantier ..... | 3 |
| 1.3. Objet du descriptif.....                                          | 3 |
| 1.4. Prestations comprises au marché.....                              | 3 |
| 1.4.1. Plans et documents.....                                         | 3 |
| 1.4.2. Mise en œuvre .....                                             | 3 |
| 1.4.3. Matériels et prestations.....                                   | 3 |
| 1.4.4. Obligation de résultat .....                                    | 4 |
| 2. PLANCHER TECHNIQUE .....                                            | 4 |
| 3. CLOISON AJOUREE.....                                                | 4 |
| 4. RAGREAGE DALLE ET POSE DE GOIJONS.....                              | 4 |
| 5. PEINTURE MURALE.....                                                | 4 |

## **DISPOSITIONS GENERALES**

### **1. OBJET DES TRAVAUX**

#### **1.1. PRESENTATION DE L'OPERATION**

Les travaux, à exécuter, comprennent :

- La dépose du plancher technique existant en mauvais état (local 005) ;
- La dépose puis repose de la grille de séparation HT/BT et d'une porte (local 005) ;
- L'aménagement du local convertisseur (local 003) ;
- La mise en peinture des murs du local convertisseur (local 003).

#### **1.2. CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE**

##### **1.2.1. Relevés à effectuer par le titulaire**

Avant le début des travaux et pendant la période des travaux, le titulaire doit effectuer tous les relevés nécessaires à la bonne exécution de ses prestations.

##### **1.2.2. Plans et documents à fournir pour l'exécution du chantier**

Le titulaire fournira les plans et documents suivants :

- les plan d'implantation du plancher technique, de la grille de séparation HT/BT et de la porte d'accès.
- le plan d'implantation des goudons pour la fixation du futur convertisseur

#### **1.3. OBJET DU DESCRIPTIF**

Le descriptif et les plans ont pour but de réorganiser le plancher technique ainsi que le déplacement des grilles séparatives HT/BT dans le local 005 ainsi la remise en état de la pièce 003 par un ragréage de la dalle béton et rafraîchissement des murs périphériques.

En cas de contradiction, les articles du descriptif priment sur ceux des spécifications techniques, sous réserve de conformité aux normes et règlements.

#### **1.4. PRESTATIONS COMPRISES AU MARCHE**

le présent marché comprend l'ensemble des fournitures, prestations et obligations prévues dans le présent descriptif, sur les plans ainsi que toutes les propositions nécessaires pour obtenir un bon fonctionnement de l'ensemble de l'installation et tous les accessoires nécessaires à la fixation des matériels.

##### **1.4.1. Plans et documents**

- la fourniture des plans et documents pour visa et pour la réception ;
- la fourniture des plans de calepinage du plancher technique.

##### **1.4.2. Mise en œuvre**

- Rebouchage des réservations selon les règles de l'art ;
- Fourniture et mise en place des cloisons ajourées ;
- Fourniture et application de peinture ;
- Fourniture et pose d'une porte ajourée.

##### **1.4.3. Matériels et prestations**

- Plancher technique
- Cloisons ajourées
- Ragréage dalle et pose de goujons
- Peinture murale

#### 1.4.4. Obligation de résultat

Dans le cadre contractuel de son marché, l'entrepreneur sera soumis à une obligation de résultat : il devra livrer au maître d'ouvrage l'ensemble des ouvrages en complet et parfait état de finition en conformité avec les réglementations et les prescriptions du présent document, et il devra toutes les fournitures et prestations nécessaires quelles qu'elles soient pour obtenir ce résultat.

## **2. PLANCHER TECHNIQUE**

Le plancher technique sera constitué de dalles (60 x 60 cm) en bois aggloméré (haute densité), d'épaisseur 38 mm, avec revêtement anti-statique en vinyle, posées sur vérins réglables en acier, munis, si nécessaire, de traverses de renfort. Les protections inférieure et latérale des dalles sont constituées par un bac en tôle d'acier traité (d'épaisseur 0,5 mm), un chant de finition est assuré par un galon serti sur les chants du panneau.

### **Caractéristiques :**

Classement au feu : M1,

Résistance électrique transversale comprise entre 5.10<sup>5</sup> à 2.10<sup>12</sup> Ω, suivant le revêtement.

Selon la norme NF P 62.001 de juin 1996 (Revêtements de sols résilient, Comportement électrostatique) :

Classe 1 : Revêtement Astatique :  $RET > 1.10^9$  V (ohms) et potentiel de charge  $< 2$  kV (kilo Volts)

Classe 2 : Revêtement Dissipateur :  $1.10^7$  V  $< RET < 1.10^9$  V et potentiel de charge  $< 2$  kV

La hauteur du plénum sera de 50 cm. Tous les pieds du plancher technique seront maillés entre eux par un câble cuivre de 16 mm<sup>2</sup> de section minimum et connectés au ceinturage de masse en 8 points équidistants par une tresse de masse de 16 mm<sup>2</sup>.

## **3. CLOISON AJOUREE**

La cloison existante sera déplacée et rallongée afin de séparer la zone Basse tension de la zone haute tension.

Les caractéristiques de la cloison seront les mêmes que l'existant.

## **4. RAGREAGE DALLE ET POSE DE GOUJONS**

Réalisation d'un ragréage fibré sur la dalle existante de la pièce 0003 pour pouvoir accueillir le nouveau convertisseur.

De plus, il sera incorporé dans la dalle des goujons par scellement chimique nécessaires à la fixation du nouveau convertisseur. L'implantation, la dimension et les espacements seront fournis par le fournisseur du convertisseur

## **5. PEINTURE MURALE.**

Toutes les peintures seront classées : A+.

Tous les murs, sol et le plafond de la pièce 003 seront nettoyés et repeints.

| <b>S1</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <p><u>NATURE DU SYSTEME</u> : Peinture intérieure en phase aqueuse</p> <p><u>ASPECT</u> : Satiné (murs) et mat (plafonds)</p> <p><u>QUALITE DE FINITION</u> : A + (cf DTU 59.1)</p>                                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <u>SUBJECTILE</u> : Béton de parement soigné ou Enduit de liant hydraulique taloché                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                         |
| TRAVAUX A REALISER                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | PRODUITS A UTILISER – OBSERVATIONS                                                                                                                                                                                      |
| <p><u>Travaux préparatoires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Égrenage</li> <li>- Brossage</li> <li>- Époussetage</li> <li>- Impression spéciale</li> </ul> <p><u>Travaux d'apprêts</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dégrossissage</li> <li>- Enduit non repassé</li> <li>- Enduit repassé</li> <li>- Ponçage</li> <li>- Époussetage</li> </ul> <p><u>Travaux de peinture</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Couche intermédiaire</li> <li>- Révision</li> <li>- Couche de finition</li> </ul> | <p>Enduit en poudre diluable à l'eau (F.III, Cl.2) possédant un PV de conformité aux spécifications normalisées</p> <p>Peinture mate aux copolymères acryliques en dispersion aqueuse (F.I, Cl.7b2)</p> <p>RAL 9010</p> |

